



CONTACT

L'ouverture des plateaux techniques aux kinésithérapeutes libéraux est une opportunité pour affirmer le travail essentiel effectué par les kinésithérapeutes sur ces plateaux techniques.



OUVERTURE
DU **PLATEAU
TECHNIQUE
DES SSR**

*aux
kinésithérapeutes
libéraux*



www.urps-mk-idf.org

Suivez-nous   

195 rue des Pyrénées 75020 PARIS
contact@urps-mk-idf.org - Tél. 09 52 00 34 59


URPS KINÉ
Île-de-France



L'ouverture du plateau technique en tant que structure ressource est par ailleurs une des pistes qui peut contribuer au virage ambulatoire et au décloisonnement des relations ville-hôpital. Elle peut également permettre aux libéraux :

- De travailler avec les autres professionnels autour du patient et notamment avec les kinésithérapeutes salariés.
- De participer à des programmes de recherche.
- D'expérimenter de nouveaux modes d'exercice ou de prise en charge des patients.
- De former ou d'accueillir des stagiaires dans ce lieu de formation.



Ouvrir les plateaux techniques des SSR aux kinésithérapeutes

1 EN QUOI ÇA CONSISTE ?

L'évolution du système de santé ces dernières années a fait naître la notion de virage ambulatoire, qui constitue un transfert de certaines activités de soins des établissements de santé (publics ou privés) vers l'ambulatoire. Cette évolution constitue un décloisonnement entre les activités salariées et les activités du monde libéral, permettant de facto une optimisation des dépenses de soins.

L'ouverture des plateaux techniques constitue une réponse claire et cohérente pour accompagner ce virage ambulatoire, souhaité par la loi HPST de 2009. Elle constitue la possibilité pour des professionnels de santé libéraux d'utiliser les plateaux techniques des établissements de santé.

2 POURQUOI ?

L'ouverture des plateaux techniques est une opportunité pour l'évolution de l'exercice des kinésithérapeutes. Mais il s'agit également d'une opportunité pour les établissements et les patients.

● INTÉRÊTS POUR LE KINÉSITHÉRAPEUTE LIBÉRAL

- Utiliser du matériel spécifique peu accessible dans le cadre des soins de ville (iso cinétisme, balnéothérapie, espaces de travail...)
- Diversifier ses pratiques et compléments de revenus
- Participer à un projet de santé en collaboration avec d'autres professionnels de santé
- Développer une activité non conventionnée, notamment dans le cadre de séances de groupes ou d'activités physiques adaptées

● INTÉRÊTS POUR L'ÉTABLISSEMENT ET LE PATIENT

- Amélioration de la coordination avec les acteurs de ville en sortie d'hospitalisation
- Facilitation du parcours de soins des patients
- Amortissement des équipements du plateau technique
- Diversification des modes d'exercice et des pratiques professionnelles
- Levier d'attractivité et de fidélisation des professionnels de santé
- Favoriser l'accès aux soins pour les personnes en situation de handicap
- Donner une bonne image de l'établissement

3 AVEC QUI ?

L'ouverture des plateaux techniques est un projet sur-mesure. Pour vous accompagner, vos partenaires sont :

- l'URPS Kiné Île-de-France
- l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes
- Les organisations syndicales et associatives (CGT, CFDT, CFTC, FO, UNSA, CGC, CNKS, UNAKAM)
- Les représentants des étudiants (FNEK)

